



Déclaration FSU 28 au CDEN du 18 novembre 2010

Monsieur le Préfet, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Monsieur le Président du Conseil Général, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN

La rentrée scolaire 2010 est très particulière. Elle s'est déroulée dans le contexte d'un puissant mouvement social où les personnels de l'éducation se sont fortement mobilisés. Même promulguée, la loi sur les retraites restera injuste et inefficace, donc inacceptable. C'est pourquoi la FSU revendique l'abrogation de cette loi.

A travers la réforme des retraites, ce mouvement social a mis en lumière l'injustice sociale criante de la répartition des richesses dans tous les domaines. L'ordre établi par les actionnaires financiers au détriment et au mépris des travailleurs est indécent et il ne peut pas durer (éternellement). Il est impensable que l'idéal d'une république sociale, dont le service public garant d'égalité est l'un des fondements essentiels, soit balayé par ce gouvernement.

Dans ce contexte de remise en cause des systèmes de solidarité et d'égalité, nous faisons inévitablement le lien avec le service public d'éducation et les conditions de cette rentrée qui peuvent se résumer à « toujours moins pour l'école » donc moins de solidarité dans notre société. Depuis plusieurs années, le dogme qui consiste à ne remplacer qu'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite se traduit par des coupes sombres budgétaires. Le fait marquant, à cette rentrée, c'est la suppression de la totalité des postes de stagiaires implantés dans les IUFM. Nos jeunes collègues se retrouvent donc en classe sans véritable formation et les conditions d'entrée dans le métier sont catastrophiques. Tout cela se fait aussi au détriment des élèves.

L'actuel débat budgétaire sur le projet de loi finances pour la rentrée 2011 est annonciateur de nouvelles régressions. Le ministère de l'Éducation Nationale, dans un document à destinations des recteurs et des inspecteurs d'académie, leur demande de trouver des gains d'emplois à faire sur la période 2011/2013. Citons quelques pistes préconisées : l'augmentation des effectifs par classe, les suppressions des postes de remplaçants par l'embauche de précaires, la liquidation progressive des postes d'enseignants « hors classe » qui travaillent pourtant au quotidien auprès des élèves (RASED, postes de soutien, ...), la modification des structures d'enseignement pour des économies d'échelle sans tenir compte de la réalité quotidienne, ... Dans cette politique, il n'est à aucun moment évoqué la réussite de tous et encore moins la pédagogie.

Pour le département, la rentrée se traduit par les réalités suivantes :

Dans les écoles, notre dotation est de 2 postes budgétaires. La dotation initiale de 23 postes se répartit de la façon suivante : 16 postes pour les décharges de direction des écoles 4 classes, 5 postes à rendre au titre des RASED. Ces 2 postes pour accueillir 168 élèves supplémentaires sont évidemment nettement insuffisants pour répondre aux besoins.

L'école maternelle, l'école rurale, l'éducation prioritaire, le remplacement, la direction et le fonctionnement de l'école, l'enseignement spécialisé, l'accueil et la scolarisation des enfants handicapés sont autant de sujets de préoccupation et nous sommes toujours confrontés

au manque de moyens malgré une politique départementale volontariste dans certains de ces domaines.

A cette rentrée, nous constatons que la suppression de deux heures de classe en vigueur depuis la rentrée 2008 pour tous les élèves est de plus en plus problématique pour les conditions d'apprentissage pour tous. De plus, le rythme sur 4 jours ne nous semble pas des plus pertinents pour l'ensemble de la communauté éducative. C'est pourquoi nous revendiquons un retour aux 26 heures de classe par semaine pour tous les élèves, réparties sur neuf demi-journées.

Dans les collèges, la hausse des effectifs continue (+ 176 élèves). Ce phénomène va perdurer dans les années futures et va s'amplifier au vu des cohortes à venir. En effet, les écoles du département ont connu une hausse de plus de 2000 élèves sur les 5 dernières années.

Dans ce contexte, il serait naturel de gagner des postes pour pouvoir répondre aux besoins de cet accroissement démographique. Or, dans les faits, il n'en est rien puisque nous avons encore perdu 5 postes budgétaires dans les collèges à cette rentrée !!! Depuis dix ans, les collèges perdent des moyens et le taux des heures supplémentaires augmente. La moralité de cette politique pourrait être : « **plus les élèves sont nombreux, moins il y a de personnels** ». Les compléments de service sont sans cesse en augmentation et provoquent des dysfonctionnements importants dans le travail d'équipe pourtant indispensable à la réussite des élèves.

A cette rentrée, la réduction du nombre de personnels, c'est aussi la suppression de 20 postes d'assistants d'éducation dans les collèges. Cet exemple est la parfaite illustration de la volonté gouvernementale d'organiser le sabordage du collège. Tout le monde sait que les niveaux d'enseignement les plus difficiles se situent au collège. Tout d'abord, une classe d'âge passe du statut d'enfant à celui d'adolescent et entre ainsi dans une période de la vie extrêmement complexe. Ensuite, dans une société où les inégalités s'accroissent, les élèves sont plus de en plus confrontés à des situations sociales tendues qu'ils ont le plus grand mal à comprendre et à accepter. Dans ce contexte, l'abandon du collège à son propre sort est irresponsable. L'avenir de la jeunesse est un atout majeur pour un pays, c'est pourquoi nous tenons à réaffirmer au sein de ce CDEN l'importance du collège dans notre système éducatif.

Enfin, qu'en est-il de la sectorisation des collèges du département, et plus particulièrement de ceux de l'agglomération chartraine ? Malgré les promesses faites lors du dernier CDEN, nous n'avons eu aucune information et nous attendons toujours la mise en place d'un groupe de travail sur le sujet. Ce sujet complexe demande du temps pour que l'ensemble de la communauté éducative s'approprie les changements. De plus, la nouvelle sectorisation doit impérativement se faire dans la sérénité et donc bien en amont des préparatifs de la rentrée. Nous sommes toujours disponibles pour participer à la réflexion collective mais nous constatons hélas que les choses semblent bien compromises pour la rentrée 2011 et nous le regrettons profondément.

Nous ne laisserons pas ce gouvernement détruire systématiquement le service public laïque d'éducation et nous engagerons dans les semaines à venir toutes les actions nécessaires pour l'en empêcher et faire avancer nos revendications.